

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de MARTRIN

Session ordinaire du 10 juillet 2020

Le 10 juillet 2020 à 10 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Madame Christiane CAILLIAU-DELEU, Maire.

Présents : Mme Catherine AUDIRAC IUNG, Mme Christiane CAILLIAU-DELEU, Mme Gaëlle CHOQUER, Mme Anne CROS, Mme Evelyne IACKLE, Mme Josiane LEONZI, Mr. Jean-Marie SINGLA, Mr. Aurélien VIALA.

Absents avec Pouvoir : Mme Séverine VALENTIN (pouvoir à Aurélien Viala), Mr. Pascal GATTO (pouvoir à Josiane Léonzi).

Absent : Mr Laurent LAMARRE.

Secrétaire de séance : Mme Catherine AUDIRAC IUNG

La séance est ouverte par Madame le Maire qui demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour, soit

- Election des délégués « AVEYRON CULTURE »
- Création d'un emploi non permanent

Demande acceptée.

Le maire rappelle alors l'Ordre du jour qui est le suivant :

Ordre du jour:

- **Compte-rendu de la dernière réunion**
- **Election des délégués « AVEYRON CULTURE »**
- **Création d'un emploi non permanent**
- **Elections des délégués des Conseils municipaux et suppléants aux élections sénatoriales (décret N°2020-812 du 29 juin 2020)**
- **Questions diverses**

- **Compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal**

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des présents.

- **Election des délégués « Aveyron Culture »**

Sont élus à l'unanimité

- Titulaire : Mme Catherine AUDIRAC IUNG
- Suppléant : Mme Josiane LEONZI

- **Création d'un emploi non permanent**

La création d'un emploi non permanent, à partir du mois de septembre, est envisagée afin de préparer le remplacement d'un agent titulaire : surcroît de travail temporaire, mise au courant du fonctionnement, etc.

Accepté à l'unanimité des présents.

- **Election des délégués des Conseils Municipaux et suppléants aux élections sénatoriales (décret N°2020-812 du 29 juin 2020)**

Ces élections se tiendront le Dimanche 27 septembre à Rodez. Pour la commune de Martrin, sont à élire 1 poste de titulaire et 3 postes de suppléants.

Sont élus à bulletin secret et à l'unanimité des présents :

Titulaire : Mme Christiane CAILLIAU-DELEU (10 voix)

Suppléants : Mr Jean Marie SINGLA (10 voix), Mme Josiane LEONZI (10 voix) et Mme Catherine AUDIRAC IUNG (10 voix)

- **Questions diverses**

Achat d'un petit camion benne (3 tonnes 5) en partenariat avec la Commune de Saint Juéry.

Budget : entre 18 et 20000 Euros (déjà budgété)

Premiers devis : autour de 15000 euros.

A la demande du Président du Centre de Gestion, la Convention Ecoles entre les communes de Montclar, Saint Juéry et Martrin est à renouveler : répartition à égalité entre les 3 communes. On repartirait avec les mêmes personnels.

Accepté à l'unanimité des présents.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance s'est levée à 11h35.